1882. 8e ANNEE.

ABONNEMENTS
Boulevard du Hainaut, 159
BRUXELLES

ADMINISTRATION
Boulevard du Hainaut, 139
Bruxelles

L'ÉMULATION

PUBLICATION MENSUELLE DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE

D'ARCHITECTURE

DE BELGIQUE

— DÉPOSÉ — BUREAUX : BOUVEVARD DU HAINAUT, 139 — DÉPOSÉ —

ANNONCES & RÉCLAMES
A FORFAIT
Boulevard du Hainaut, 159
BRUXELLES

DIRECTION — RÉDACTION
Boulevard du Hainaut, 139
Bruxelles

SOMMAIRE

Société Centrale d'Architecture de Belgique : Rapport sur l'utilité d'instituer un diplôme d'architecte et les conditions d'obtention de ce diplôme. (Suite et fin.) — Exposition Nationale d'Architecture en 1883. — *Œuvres publiées. — Bibliographie. — Archéologie. — Société Centrale d'Architecture. — Faits divers.*

Société Centrale d'Architecture de Belgique.

Ecole supérieure d'architecture.

Suite. (Voir la livraison précédente, col. 55 à 58.)

PROGRAMME DES ÉTUDES.

Les études sont de quatre années dont le temps sera partagé entre les cours oraux sur les sciences et les arts et les travaux d'atelier.

Il y aura quatre ateliers : deux pour l'étude de l'architecture antique, deux pour l'étude de l'architecture du moyen âge et de la renaissance.

Pour obtenir le diplôme d'architecte, il faudra satisfaire aux examens ci-dessous et faire un stage de deux années au moins chez un architecte diplômé.

L'élève ayant échoué deux fois de suite à un même examen sera invité à quitter l'école, sauf les cas de force majeure à constater.

Examen d'admission

Langue maternelle. — Rédaction sur un sujet donné.

Langue étrangère (français ou flamand, allemand, anglais). — Traduction à livre ouvert.

Arithmétique. — Les 4 règles, les fractions, le système métrique, les puissances et les racines carrées et cubiques, les proportions, les progressions, les logarythmes, usage des tables.

Algèbre. — Les 4 règles, équations du 1er et du 2e degré et problèmes d'application.

Géométrie. — Les 5 premiers livres avec démonstrations, les 3 autres au point de vue de la mesure des surfaces et des volumes des solides.

Trigonométrie rectiligne. — Résolution des triangles rectangles et des triangles quelconques, usage des tables.

Histoire et Géographie. — Notions d'histoire et de géographie générales; histoire et géographie complète de la Belgique.

Physique et Chimie. — Notions élémentaires générales.

Dessin a main levée de fragments d'ornement d'après le relief.

Dessin architectural. — Dessin des projections des solides, leur développement; plan, élévation et coupe d'un fragment d'architecture pris dans les 5 ordres gréco-romains ou relevé d'un fragment d'architecture très simple.

Topographie. — Arpentage et nivellement : notions élémentaires.

Examen de passage de 1re en 2e année

Matières enseignées en 1re année d'études

Géométrie descriptive complète jusque et y compris les surfaces de révolution : 120 leçons d'une heure.

Coupe des pierres. — Murs droits et en talus, voûtes en berceau, droites et circulaires, voûtes hémisphériques, d'arête, en arc de cloître, voûtes romanes et ogivales, leur ossature; pratique de la taille de la pierre, tracés en grandeur d'exécution. — Excursions, visites de chantiers : 80 heures.

Tracé des ombres en dessin géométral : application au dessin architectural : 40 heures.

Physique générale. — Propriétés générales, pesanteur, calorique, lumière, acoustique, météorologie, électricité, magnétisme. — Expériences nombreuses : 80 heures.

Chimie générale. — Chimie inorganique, lois, atomes, équivalents, hypothèses, bases, acides, sels, métalloïdes et leurs composés, métaux, chlorures, bromures, iodures, acides, oxydes.

Chimie organique, acides alcaloïdes. — Expériences nombreuses, réactions et manipulations par les récipiendaires : 80 heures de cours.

Statique, Mécanique et Stabilité des constructions. — Notions générales, pesanteur, forces, résistances, frottements, adhérences, leurs mesures; stabilité et équilibre des murs, des voûtes, des charpentes, des planchers, des points d'appui isolés; propriétés comparatives des matériaux au point de vue de la stabilité. — Expériences : 80 leçons.

Minéralogie et Géologie. — Minéraux principaux : charbons, pierres, schistes, calcaires, gypse, silices, minerais métalliques.

Phénomènes géologiques anciens et modernes : dunes, soulèvements et abaissements du sol, infiltration des eaux.

Étude des terrains, leur formation : éruption, érosion, dépôts physiques et chimiques, glaciers, mers.

Formations organiques : fossiles au point de vue de l'âge des terrains. Excursions, collections : 40 leçons.

Histoire et Théorie de l'architecture (1re partie). — Civilisations, races, religions, mythologie, symbolique, esthétique : temps antiques.

On emploiera des tableaux, photographies, sculptures représentant des monuments, statues, costumes, de manière à produire sur les élèves une impression durable : 120 leçons.

Dessin d'ornement et de figure d'après des fragments de l'antiquité du moyen âge et de la renaissance : 160 heures le soir.

Dans cette année, sur 1,900 heures de travail, 640 sont consacrées aux sciences y compris l'histoire de l'art et 1,260 aux arts du dessin et à l'architecture.

Examen de passage de 2e en 3e année

Matières enseignées en 2e année d'études

Géométrie descriptive appliquée. — Charpentes, escaliers en bois, en pierre; voûtes coniques, conoïdes, vis de Saint-Gilles, arrière-voussures; Marseille, Saint-Antoine, etc.: trompes, voûtes biaises : 80 leçons.

Perspective linéaire et ombrée. — Théorie, différents procédés, nombreuses applications : 80 leçons.

Physique appliquée. — Chauffage, ventilation, éclairage, gaz, lumière électrique, applications diverses de l'électricité, météorologie, paratonnerres : 80 leçons.

Chimie appliquée. — Argiles, silices, métaux, dans leurs applications à l'industrie du bâtiment, briques, chaux, ciments, bitumes, porcelaine, faïence, verre, fer, fonte, zinc, cuivre, plomb, etc., couleurs; conservation des bois, des pierres et des fers. — Excursions, visites d'usines, etc. : 80 leçons.

Construction. — Matériaux, leurs propriétés, leur résistance, leur mise en œuvre, forces, directions, résultantes, calculs, expériences. — Études des terrains. — Dimensions à donner aux fondations et différents modes; murs, points d'appui isolés, voûtes, équilibre des voûtes, couvertures, charpentes, écoulement des eaux pluviales, etc.: 80 leçons.

Histoire et Théorie de l'architecture (2e partie). — Civilisation, religion, symbolique, esthétique, architectures du moyen âge et de la renaissance. — On fera autant que possible des visites aux monuments conçus dans ces styles de manière à appliquer à ce cours la méthode intuitive : 120 leçons.

Hygiène générale et appliquée. — Anatomie, physiologie de l'homme; influences des conditions athmosphériques sur les individus, conditions à observer dans les constructions : orientation, ventilation, mesures à prendre contre l'humidité, assèchements et assainissements : 40 leçons.

Dessin d'après modèle vivant et d'après l'antique (têtes et figures entières). — Proportions de l'homme, ostéologie et miologie au point de vue du dessin. — Examen et analyse de quelques belles statues antiques et de la renaissance : 80 heures le soir.

Dessin d'ornement d'après nature et d'après l'antique. — Notions de zoologie et de botanique au point de vue de l'ornementation — Composition ornementale : 80 heures le soir.

Dans la 2e année, sur 1,900 heures de travail, 560 sont consacrées aux sciences y compris l'histoire de l'art et 1,340 aux arts du dessin et à l'architecture.

Examen de passage de 3e en 4e année

Matières enseignées en 3e année d'études

Perspective appliquée aux projets et relevés de monuments, vues à vol d'oiseau, perspective cavalière, croquis d'après nature, album d'excursions : 80 leçons.

Construction appliquée. — Étude pratique des problèmes principaux de la construction; cas spéciaux, visites de travaux et de monuments existants; mémoires, rapports raisonnés sur ces constructions; travaux manuels : menuiserie, charpenterie, taille de la pierre, serrurerie, modelage : 120 leçons.

Législation du batiment belge et étrangère. — Jurisprudence comparée. Droits et devoirs de l'architecte : 40 leçons.

Économie politique. — Individu, société, nationalités. — Morale, lois économiques; capital, travail, production, consommation, importation, exportation; services, valeur, richesse, beaux-arts. — Monopole, concurrence, libre-échange.

Résumé historique des grands faits économiques; socialisme, communisme. — Conclusion : 40 leçons.

Peinture décorative et Aquarelle au point de vue du dessin architectural : 80 leçons.

Histoire et Théorie de l'architecture. — Temps modernes; emploi du fer, étude des grands projets, analyse de quelques monuments. Conclusion : 120 leçons.

Dans cette 3e année sur 1,900 heures de travail, 480 sont consacrées aux sciences, y compris l'histoire de l'art, et 1,420 aux projets d'architecture.

Examen de sortie (diplome d'architecte)

Matières enseignées en 4e année d'études

Histoire comparée de l'architecture et de quelques arts qui en dépendent. — Peinture, sculpture, céramique, bijouterie, vêtement, influence réciproque des beaux-arts et de la civilisation, réflexions philosophiques. — Récapitulation des 4 années : 40 leçons ou conférences.

Machinerie des constructions. — Levier, crie, machines à vapeur, étude rapide des machines servant à extraire ou à fabriquer les matériaux, à les transporter, à les poser; principales machines motrices utilisables sur les chantiers : 80 leçons.

Comptabilité des constructions. — Cahiers des charges, métrés, devis, marchés, contrats, attachements, mesurages, réceptions de travaux, administration des chantiers : 40 leçons.

Droit constitutionnel civil et commercial. — Examen rapide et à grands traits de l'organisation administrative du pays et des pays voisins : empire, royaume, république, souverain, chambres législatives; conseils provinciaux et communaux, etc., etc.

Réglementation des droits de chacun en matière de propriété et de bâtiment.

Examen rapide du code commercial au point de vue des rapports avec les entrepreneurs ou de ceux-ci entre eux : 40 leçons.

En 4e année d'études, sur 1,900 heures de travail 200 seulement sont consacrées aux cours oraux, 1,700 et plus aux projets d'architecture.

* * *

Pour passer d'une année d'études à une année d'études supérieure on devra obtenir à chacun des trois examens trimestriels, la moitié des points attribués à chaque branche du programme et les deux tiers sur l'ensemble, et avoir mérité la moitié des points pour l'ensemble de tous les travaux d'atelier de cette année dont un au moins aura lieu en loge.

Pour l'examen de sortie, outre les travaux d'atelier et de loge faits pendant le cours de l'année, les élèves devront faire en loge un grand projet complet avec devis, mémoire, etc., et obtenir les deux tiers des points pour ce travail.

Travaux d'atelier

Pour les élèves de 1re année (atelier classique). — Étude graphique des monuments de l'antiquité; reproductions, relevés, croquis, et rendus des édifices étudiés dans la 1re partie du cours d'histoire et théorie de l'architecture. — Projets de restaurations ou de constructions très simples dans les styles étudiés.

Pour les élèves de 2e année (atelier moyen âge). — Étude graphique des monuments étudiés dans la 2e partie du cours d'histoire et théorie de l'architecture; relevés et projets simples de restaurations ou de constructions nouvelles dans les styles du moyen âge et de la renaissance.

Pour les élèves de la 3e et de la 4e année d'études (sans distinction d'atelier). — Projets complets d'édifices dans tous les styles, décorations intérieures. Application du cours de construction : chauffage, ventilation. Projets complets avec devis, mémoires, etc., de maisons, hôtels, villas, châteaux, monuments, etc.

* * *

Les élèves sont ainsi contraints à fréquenter successivement un atelier classique et un atelier moyen âge pendant les deux premières années de leurs études. Pendant les deux autres années ils sont libres de rester dans le même atelier sans distinction d'école. Il y aura de cette manière contact permanent entre les élèves des classes inférieures et supérieures et naturellement échange d'idées, de conseils, une saine émulation.

Chaque année d'études comprend 40 semaines de 6 jours à raison de 8 heures minimum de travail par jour, sans compter les devoirs imposés par les professeurs des cours oraux : ces devoirs ne pourront nécessiter un travail de plus de 2 heures par jour.

En 1re et en 2e année d'études un tiers du temps, soit 16 heures par semaine, est consacré aux cours oraux, et le reste aux travaux d'ateliers qui restent ouverts le soir de certains jours à désigner.

En 3e et 4e années, les cours oraux ne prennent plus qu'un cinquième du temps, soit 10 heures par semaine; le reste est consacré aux travaux d'ateliers, excursions, visites de monuments et de chantiers.

* * *

Voilà, Messieurs, un travail qui n'est qu'une ébauche, que vous ne devez considérer que comme un premier jalon sur

lequel, après que vous aurez approuvé ces conclusions, nous nous réservons de nous guider pour élaborer un travail complet.

Nous étudierons ensuite les moyens d'obtenir que nos chambres législatives s'occupent de cette question si intéressante pour nous. Si nous le voulons énergiquement tous, si nous sommes persévérants, si nous sommes convaincus surtout de la nécessité de réformer complètement l'enseignement architectural, cette *chimère* pourrait peut-être trouver un jour sa réalisation.

Le Rapporteur,
V. DUMORTIER.

Exposition Nationale d'Architecture en 1883

Nous rappelons à tous nos confrères que c'est le 2 septembre prochain que s'ouvrira l'Exposition nationale d'Architecture organisée par la Société Centrale d'Architecture de Belgique.

Elle comprendra deux sections :

La *section rétrospective* dans laquelle seront exposés tous les dessins reproduisant tout ou parties de monuments ou constructions projetées ou exécutées avant 1830, soit sur le territoire actuel de la Belgique, soit par des architectes étrangers résidant dans les provinces belges.

La *section contemporaine* comprendra les dessins des constructions projetées ou édifiées depuis 1830 par des architectes belges ou domiciliés en Belgique ; les étrangers, membres de la Société, pourront également prendre part à l'Exposition.

Nous avons envoyé à tous nos confrères le règlement de cette Exposition que nous publierons *in extenso* dans notre prochaine livraison.

Nous avons déjà reçu des adhésions nombreuses et tout fait prévoir un beau succès.

Ceux qui, par oubli, n'auraient pas reçu ce règlement, peuvent s'adresser pour tous renseignements, au secrétaire de la Commission organisatrice, M. Ch. Neute, *rue Royale Sainte-Marie*, 128, *Schaerbeek*.

Les adhésions peuvent lui être adressées dès maintenant, en indiquant le nombre, le sujet et les dimensions des envois ; les dessins devront être fixés sur châssis et rendus au Palais des Beaux-Arts, le 14 août au plus tard.

Il faut que cette Exposition réussisse, il faut que tout le monde y apporte son concours ; il importe qu'elle soit l'œuvre de tous ; aussi comptons-nous sur la participation de la généralité des architectes belges. Quel est celui d'entre nous qui ne possède pas au fond d'un carton ou d'une armoire quelques dessins convenables, qu'une revue sommaire et un nettoyage rendraient dignes d'être exposés? Et d'ailleurs que ceux qui n'en possèdent pas en fassent ; nous n'admettons aucun motif d'abstention, l'abstention c'est presque de l'indifférence ; or, c'est l'indifférence générale, mais surtout l'indifférence des architectes, qui anéantira quelque jour, si l'on y prend garde, l'art architectural en Belgique.

ŒUVRES PUBLIÉES

Pl. 37 à 47. — *Le château de Pierrefonds (France)*, par M. Viollet Le Duc.

C'est à l'obligeance de M. Wyganowski, architecte inspecteur des travaux du château de Pierrefonds, que nous devons les dessins qui nous ont permis de faire connaître à nos abonnés ce splendide spécimen de l'architecture militaire du XIV^e^ siècle, si habilement restauré par feu l'éminent architecte Viollet Le Duc.

Cette œuvre n'a pas encore été publiée en France ; c'est donc une primeure que nous avons le plaisir d'offrir aux abonnés de l'*Emulation;* nous espérons qu'ils nous en tiendront compte et voudront bien excuser les retards tout involontaires des dernières livraisons.

* * *

Il nous siérait mal d'entreprendre, après Viollet Le Duc, dont tous nos lecteurs connaissent les savants écrits, la description du château de Pierrefonds ; nous nous permettrons cependant de relever certaines différences que nous avons constatées entre l'exécution et les dessins publiés dans son beau *Dictionnaire d'architecture*.

Lorsqu'on compare les plans que nous publions aujourd'hui et celui donné par Viollet Le Duc (*Dictionnaire*, t. III, p. 151), on est frappé des différences nombreuses et quelquefois importantes qui existent entre eux. Que l'on n'oublie pas cependant, que la partie du dictionnaire dont nous parlons date de 1858, c'est-à-dire de l'année même qui vit, d'après les ordres de Napoléon III, commencer les fouilles et la restauration de cet immense château féodal.

Nous ne nous attacherons pas aux différences de détail qu'une étude approfondie du château de Louis d'Orléans pourrait faire découvrir au lecteur attentif. Nous signalerons d'abord le châtelet, les murs crénelés, pont-levis, herses, etc., qui se trouvent complètement restitués dans le plan du rez-de-chaussée que nous publions.

On remarquera également, dans ce plan, l'existence de la grande galerie longeant les bâtiments du N.-O. Cette galerie entresolée, qui donne à la cour du château de Pierrefonds un si beau caractère de grandeur et de richesse, ne figure point sur le plan primitif. Toutefois, dans le tome VIII, page 85 (année 1866), Viollet Le Duc donne une description très détaillée de cette partie importante du château que des fouilles

récentes lui avaient permis de reconstituer au moins dans ses éléments principaux.

Des modifications beaucoup plus considérables se remarquent dans les bâtiments situés entre la tour Godefroid et la Chapelle, et servant anciennement de refuge pour la garnison. Il nous paraît évident qu'ici le savant architecte, à qui la France est redevable de cette superbe restauration, a beaucoup hésité dans cette partie de son œuvre. Nous n'en voulons pour preuve que le plan figuré page 14 de sa brochure : *Description et histoire du château de Pierrefonds* (*Morel, éditeur*, année 1869). Ce plan pour les parties comprenant le donjon et le bâtiment des grandes salles, se rapproche de celui que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs et nous paraît, pour les dépendances dont nous parlions tantôt, plus conforme aux principes admis par le premier constructeur du château ; le grand vestibule avec son escalier circulaire au pied duquel se trouve placée la belle statue équestre de Louis d'Orléans, ainsi que l'immense escalier placé près des cuisines et conduisant aux caves, nous paraissent des adjonctions peu justifiées et contraires à l'esprit de l'époque.

On remarque enfin deux différences assez inexplicables entre le plan de 1856 et celui de *l'Emulation :* c'est d'abord le diamètre beaucoup plus fort (15^m^50 au lieu de 11) donné dans le plan le plus récent à la tour Charlemagne, et ensuite l'inclinaison plus prononcée vers le Nord, de la tour renfermant la chapelle, donnant ainsi une direction autre au mur de courtine dans lequel se trouve percée l'intéressante porte de ravitaillement si bien décrite dans le tome VII, page 371, du *Dictionnaire*. Comme nous le disions, ces différences ne s'expliquent guère dans la *plantation* de ces parties importantes du château, les bases des tours n'ayant jamais été entièrement détruites.

Quelles que soient, en somme, les critiques de détails que l'on pourrait formuler, la restauration du château de Pierrefonds est certainement l'un des plus beaux titres de gloire du savant et illustre architecte que la France a perdu.

La Société Centrale d'Architecture, en excursion dans le Soissonnais, visita, l'année dernière, le château de Pierrefonds ; nous nous rappellerons longtemps l'émotion qui nous envahit lorsqu'arrivé au pied de la tour Artus, il nous fut donné pour la première fois, de contempler cette œuvre véritablement grandiose en sa simplicité, et l'admiration toujours croissante que nous ressentîmes lorsque, tournant autour de cet immense monument, nous parvînmes, en nous élevant toujours, jusque l'entrée principale. A partir de là, au caractère d'incomparable grandeur de l'ensemble s'allient la richesse et la variété des bâtiments donnant sur la grande cour d'honneur. Parmi les façades qui entourent cette cour, il faut noter les belles galeries attenant aux grandes salles de réunion, le superbe escalier à vis du donjon avec son porche et sa terrasse, ainsi que la façade de la chapelle. A l'intérieur, nous signalerons à l'étage, la grande salle des preux avec sa cheminée monumentale, les belles décorations des salles du donjon et des tours Jules César et Charlemagne, un peu trop crues de tons, peut-être ; enfin l'intérieur de la chapelle, pure de style et d'une conception heureuse : la rose de la façade surtout est très-belle.

A ceux qui trouveraient notre admiration exagérée, nous leur dirons : allez voir ; visitez en même temps les ruines du château de Coucy, construit de 1225 à 1280, par Enguerrand III, et vous reviendrez émerveillés des œuvres de cette race de géants.

C. N.

BIBLIOGRAPHIE

Nous rappelons aux auteurs et éditeurs d'ouvrages artistiques, que nous rendrons compte *in extenso* de tout livre ou ouvrage à planches, dont il sera envoyé deux exemplaires au bureau du journal : boulevard du Hainaut, 139. — Nous signalons à nos lecteurs :

La *Revue de l'art chrétien*, publié sous la direction d'un comité d'artistes et d'archéologues, paraissant tous les trois mois ; 26^me^ année d'existence. S'adresser au secrétaire de la *Revue*, rue Royale, 26, à Lille.

* * *

Nous accusons réception de deux exemplaires d'une broch ur intitulée : *Construction des rues Nationale et de l'Imprimerie à Anvers*.

En promettant dans une de nos dernières livraisons de rendre compte de tout ouvrage dont il serait adressé deux exemplaires à notre Direction, Boulevard du Hainaut, 139, nous avions surtout en vue les ouvrages artistiques et littéraires et non des réclames d'affaires commerciales et industrielles, dont nous tenons à nous occuper le moins possible. Nous sommes un organe d'art architectural et nous ne pouvons nous écarter de notre programme ; les brochures en question étant en quelque sorte le prospectus d'une société financière, ayant en vue la construction et la vente de maisons à établir dans les rues Nationale et de l'Imprimerie à Anvers, nous regrettons de ne pouvoir nous en occuper.

ARCHÉOLOGIE

Le savant archéologue allemand, M. le docteur Schlieman, auquel on doit déjà bon nombre de découvertes importantes, a obtenu du Gouvernement grec l'autorisation de faire des fouilles dans la partie nord-ouest des environs d'Athènes.

C est dans cette plaine comprise entre l'enceinte d'Athènes et les jardins de l'Académie, que se trouvent, dans le *céramique extérieur*, les tombeaux des Athéniens tués à la guerre à différentes époques.

Là aussi, non loin de la porte Thriasia ou Dipylon, au bord du chemin qui conduisait à Colone, se trouvent les tombeaux de Thrasybule, Périclès et Chalerias.

Il est parlé de cette plaine dans le livre II, chap. 34, de Thucydide.

Société centrale d'Architecture de Belgique

Dans sa dernière séance, la Société a nommé membre d'honneur, M. Ch. Buls, bourgmestre de Bruxelles ; la Société est heureuse et fière de compter parmi ses membres un homme de la valeur de M. Buls, dont les services rendus à la cause de l'art ne se comptent plus.

Elle a admis dans sa dernière séance M. Gilbert, en qualité de membre effectif, et M. Van Dorster comme membre correspondant.

* * *

La Société vient de perdre un de ses membres des plus jeunes et des plus assidus à ses travaux : M. Ch. Van Malder, décédé à Schaerbeek, à l'âge de 24 ans. — C'était un excellent camarade et sa perte sera profondément ressentie parmi nous ; notre vice-président, M. Frantz Devestel, dans les quelques paroles prononcées sur sa tombe, a été l'exact interprète des sentiments unanimes de nos membres.

La famille Van Malder a fait don à la bibliothèque de notre association de quelques ouvrages ayant appartenu à notre ami, nous la remercions vivement de ce touchant souvenir.

FAITS DIVERS

Bruxelles. — Les travaux du nouveau marché aux poissons marchent avec rapidité. L'entrepreneur, qui doit avoir complètement terminé pour le 19 septembre prochain, espère que la nouvelle poissonnerie sera tout à fait achevée avant cette date.

A ce propos, nous croyons devoir appeler l'attention de qui de droit sur la nécessité de commencer des travaux dans l'agglomération bruxelloise.

Tous les travaux en cours touchent à leur fin, et déjà plus de dix mille ouvriers sont sans ouvrage.

Il y a peu de temps, cinq cents ouvriers employés à la construction de la prison de Saint-Gilles ont été congédiés par suite de l'achèvement des travaux, et aucun travail de quelque importance n'est annoncé.

La saison, qui vient de commencer, s'annonce sous un aspect qui n'a rien d'agréable ; la plupart de nos entrepreneurs n'ont rien à faire, et les nouvelles qui nous arrivent de tous côtés sont loin d'être rassurantes.

On nous assure, mais nous nous refusons à le croire, qu'en présence du déficit budgétaire, il serait question de faire rapporter, par les Chambres législatives, le vote de certains crédits spéciaux destinés à des travaux publics, dont l'exécution serait ajournée.

Ce serait là, dans les circonstances actuelles, une mesure déplorable, dont nous ne pensons pas qu'aucun ministre veuille, de gaîté de cœur, assumer la responsabilité.

(*Chronique des travaux publics.*)

Bruges. — Nouvelle Gare. — On connaît toutes les vicissitudes qu'a traversées la nouvelle gare de Bruges.

Pignons construits à grands frais, puis démolis à non moins grands frais, etc.

L'administration supérieure, le jour où elle s'est laissé aller aux influences des gens qui voulaient pour Bruges une *gare moyen âge* (quelle belle opposition de mots !), a gagné un bel éléphant à la loterie.

On s'est beaucoup occupé dans ces derniers temps de la gare de Bruges ; on nous dit qu'on a chargé M. H. Beyaert, auquel on a adjoint un jeune chef de section, M. Seulen, d'achever ce travail. On nous assure aussi que tout n'est pas dit dans cette affaire. Nous attendrons donc qu'une solution définitive lui soit donnée pour nous occuper d'un monument au sujet duquel nous tenons à entretenir nos lecteurs.

Anvers. — « On sait que M. le colonel Wauwermans est l'auteur d'un projet très étudié du Steen restauré dans ses lignes vierges. Le Pont de la Prison flanqué du crucifix aujourd'hui encore debout, et dont un éboulement, produit par une explosion, vient de dénuder la dernière arche, a repris dans ce projet son véritable caractère de pont conduisant au Bourg. Le portique qui, aujourd'hui encore, conduit de la ruelle du Pont de la Prison à la place Saint-Walburge est reconstitué en son entier, c'est-à-dire que la rangée droite de maisons du Pont de la Prison est supposée démolie et que la tourelle droite de ce portique, aujourd'hui englobée dans la maison n° 1 de la rue de la Prison, fait de nouveau pendant à la tourelle gauche existante et attenante immédiatement au Steen.

« C'est ce portique, flanqué des deux tourelles, qui a servi de modèle aux armoiries de la ville d'Anvers. Le même projet ébauche ensuite le prolongement de la muraille fortifiée partant de cette tourelle droite découverte, pour se diriger vers l'ancienne boucherie.

« C'est jusque-là, en effet, que s'étendent réellement les travaux du Bourg...

« Afin de rendre profitables les fouilles nouvelles et de conserver les découvertes artistiques, le gouvernement a nommé une commission de surveillance. Les membres de cette commission sont MM. Léop. De Wael, bourgmestre ; Jos. Lefebvre, échevin des travaux publics ; Allewaert, échevin de l'instruction publique, et Royers, ingénieur de la ville, délégués de la ville ; ensuite, la commission des monuments de la province d'Anvers.

« Cette commission a fait un premier rapport, dans lequel elle signale les objets trouvés, les détails découverts jusqu'à présent. Ce sont d'abord des découvertes architecturales et sculpturales. Ensuite, il paraît que sous la cave de la maison n° 4, on aurait trouvé une seconde cave qui excite vivement l'intérêt. La première cave elle-même est voûtée et très remarquable. » (*Précurseur.*)